



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Entre Charybde et Scylla : la navigation des économistes agricoles entre le protectionnisme et le libre-échange

Michele de Benedictis, Fabrizio de Filippis, Luca Salvatici

Citer ce document / Cite this document :

de Benedictis Michele, de Filippis Fabrizio, Salvatici Luca. Entre Charybde et Scylla : la navigation des économistes agricoles entre le protectionnisme et le libre-échange. In: Économie rurale. N°205, 1991. L'agriculture européenne à la recherche de nouvelles stratégies. VIe Congrès de l'Association Européenne des Economistes Agricoles La Haye, Pays-Bas, 3-7 septembre 1990. pp. 16-27;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4224>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_205_1_4224

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

L'étroite interdépendance entre les politiques agricoles nationales et les cours des marchés mondiaux, ainsi que les négociations actuelles du GATT amènent les économistes agricoles à faire face à une demande considérable de travaux de recherches. Leur capacité à y répondre est abordée sous trois points de vue. Premièrement, les travaux de recherche récents sont examinés dans quatre domaines : 1) les effets de la libéralisation ; 2) l'analyse des racines et des causes du protectionnisme ; 3) les mesures agrégées de soutien ; 4) la réinstrumentation des politiques agricoles. Deuxièmement, les récents développements de la littérature en économie internationale, et les analyses en terme d'économie politique sont examinés dans le contexte d'une opposition entre les tenants du libre échange intégral et les économistes plus « pragmatiques ». Pour conclure, après avoir défini trois positions doctrinales, libéraux durs, pragmatiques souples et pragmatiques engagés, sont identifiés de futurs thèmes de recherche de première importance.

Abstract

In connection with tight interdependence between domestic agricultural policies and behavior of the world market and with the present round of GATT negotiations, agricultural economists are increasingly being asked to produce significant pieces of research. This paper analyzes the supply responses of our profession from three different angles. First, recent research efforts by agricultural economists are surveyed with regard of the following areas : 1) effects of liberalization ; 2) analyses of the roots and structure of agricultural protectionism ; 3) aggregate measures of support 4) reinstrumentation. Second, starting from the analytical dichotomy between free traders and pragmatists, recent developments of the international economics literature are surveyed, paying specific attention to the « new international economics » and to the domestic and systemic dimensions of the « political economy » approach. Finally, on the basis of these surveys, a triad of doctrinal positions - Hard free traders, Soft pragmatists, Committed pragmatists - are specified and research issues of high future priority identified.

ENTRE CHARYBDE ET SCYLLA : LA NAVIGATION DES ÉCONOMISTES AGRICOLES ENTRE LE PROTECTIONNISME ET LE LIBRE-ÉCHANGE (1)

Michele de BENEDICTIS*, Fabrizio de FILIPPIS** et Luca SALVATICI

Traduction de Jean-Christophe BUREAU***

Résumé :

L'étroite interdépendance entre les politiques agricoles nationales et les cours des marchés mondiaux, ainsi que les négociations actuelles du GATT amènent les économistes agricoles à faire face à une demande considérable de travaux de recherches. Leur capacité à y répondre est abordée sous trois points de vue. Premièrement, les travaux de recherche récents sont examinés dans quatre domaines : 1) les effets de la libéralisation ; 2) l'analyse des racines et des causes du protectionnisme ; 3) les mesures agrégées de soutien ; 4) la réinstrumentation des politiques agricoles. Deuxièmement, les récents développements de la littérature en économie internationale, et les analyses en terme d'économie politique sont examinés dans le contexte d'une opposition entre les tenants du libre échange intégral et les économistes plus « pragmatiques ». Pour conclure, après avoir défini trois positions doctrinales, libéraux durs, pragmatiques souples et pragmatiques engagés, sont identifiés de futurs thèmes de recherche de première importance.

BETWEEN SCYLLA AND CHARIBDYS : AGRICULTURAL ECONOMISTS' NAVIGATION AROUND PROTECTIONISM AND FREE TRADE

Summary :

In connection with tight interdependence between domestic agricultural policies and behavior of the world market and with the present round of GATT negotiations, agricultural economists are increasingly being asked to produce significant pieces of research. This paper analyzes the supply responses of our profession from three different angles. First, recent research efforts by agricultural economists are surveyed with regard of the following areas : 1) effects of liberalization ; 2) analyses of the roots and structure of agricultural protectionism ; 3) aggregate measures of support 4) reinstrumentation. Second, starting from the analytical dichotomy between free traders and pragmatists, recent developments of the international economics literature are surveyed, paying specific attention to the « new international economics » and to the domestic and systemic dimensions of the « political economy » approach. Finally, on the basis of these surveys, a triad of doctrinal positions - Hard free traders, Soft pragmatists, Committed pragmatists - are specified and research issues of high future priority identified.

INTRODUCTION

C'est devenu une banalité de dire que la décennie 80 restera dans l'histoire comme celle des changements économiques et politiques majeurs, d'ailleurs bien souvent imprévus. Du seul point de vue de notre profession, elle laissera également le souvenir d'une évolution importante : la prise de conscience de l'interdépendance étroite des politiques nationales et du comportement des marchés mondiaux, avec ses multiples implications, a dépassé les cercles académiques pour atteindre la table de négociations.

Une conséquence de cette évolution a été l'accroissement important de la demande en analyses économiques. Quelle qu'en soit l'issue, les négociations du GATT en cours ont mis sous les feux de la rampe les difficultés techniques et politiques qu'il faut résoudre pour passer d'un contexte de protectionnisme élevé et diffus à un contexte de libre échange, ou d'échange plus libre. Il est ainsi de plus en plus demandé aux économistes agricoles de produire des travaux de recherche finalisés et constructifs.

Nous tenterons ici de regarder le côté « offre » de ce marché, en abordant les questions suivantes : quelle a été

* Université de Rome « La Sapienza ».

** Université della Tuscia, Viterbo.

*** INRA de Grignon.

1. Ce travail a bénéficié d'un financement du Ministère de l'Éducation Publique italien pour le projet « *Protezionismo agricolo : modelli teorici ed analisi empiriche* ».

la réponse de notre profession à cette soudaine croissance de la demande ? Comment sont équipés les économistes, en terme d'outils analytiques, lorsqu'on leur demande de sortir de leur monde théorique hautement abstrait de concurrence parfaite et de donner des réponses qui soient à la fois économiquement et politiquement réalisables ?

L'article est divisé en trois sections :

1) Une revue synthétique des efforts de recherche récents ayant trait au thème général des politiques agricoles, du comportement des marchés mondiaux et de leur régulation ;

2) Une revue rapide des récentes contributions en économie internationale afin d'identifier des approches potentiellement utiles pour les économistes agricoles (2) ;

3) On se risquera à quelques remarques de conclusions en ce qui concerne les résultats importants et les domaines de recherches susceptibles de contribuer à mieux répondre à la demande adressée à notre profession.

PROTECTIONNISME AGRICOLE ET LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

Le point de départ de ce paragraphe est l'état de crise qui s'est développé dans la dernière décennie et semble caractériser l'agriculture mondiale à l'aube des années 90. On s'intéressera à la façon dont la crise est perçue et analysée dans la vaste littérature qui s'est récemment accumulée sur ce sujet. La surproduction, les prix fluctuants et orientés à la baisse, la guerre commerciale entre les pays, les tensions néo-mercantilistes, les coûts budgétaires croissants, les problèmes de revenu agricole sont les signes les plus évidents d'un malaise qui a suscité un cœur de plaintes presque universel. On blâme l'abandon des lois de la concurrence en agriculture et les impacts qui en découlent au niveau international. On en voit les causes dans les politiques nationales qui s'avèrent inefficaces pour atteindre les objectifs de soutien qu'elles s'étaient fixés mais qui sont particulièrement efficaces à générer une mauvaise allocation des ressources et des distorsions protectionnistes.

On peut se demander ce qui a changé dans les années 80 par rapport à la décennie précédente, où en dépit de politiques agricoles similaires aux politiques actuelles et de fortes turbulences dans la situation économique mondiale, les échanges comme la production ont cru à un rythme significatif. Les facteurs explicatifs de la crise actuelle peuvent être résumés ainsi (Koester, 1984 ; Barbero, 1989) :

1) l'internationalisation croissante de l'agriculture résultant de l'expansion des échanges dans les années 70, et ainsi une interdépendance accrue entre les politiques et les systèmes agricoles des différents pays ;

2) une croissance continue du potentiel de production agricole dans les pays développés, alimentée par des prix intérieurs élevés et des débouchés illimités procurés par l'intervention publique, alors que la consommation était moins dynamique que par le passé ;

3) Un accroissement incontrôlé des dépenses budgétaires du fait des surplus et de la baisse des cours mondiaux (3).

2. Sans que cette bibliographie soit exhaustive, la liste des références cherche à être représentative des thèmes de recherche abordés.

3. L'exemple trivial est ici la PAC qui, depuis le début des années 80 est l'objet de pressions dans la CEE à cause de sa voracité finan-

Ces trois phénomènes ont commencé à agir à la fin des années 70 et se sont aggravés jusqu'à donner lieu, au début des années 80, à des tensions croissantes et des conflits commerciaux, la CEE et les USA étant les principaux protagonistes (Petit, 1985 et 1988). L'occasion historique de leur généralisation au sein d'un grand débat fut donnée en 1986 par l'Uruguay Round du GATT, où la question agricole fut placée au premier plan de l'agenda pour les négociations (Hine, Insergent et Rayner 1989 ; Reeves, 1987). L'étude du fonctionnement du GATT, de son autorité, de la capacité de ses règlements à atteindre leurs buts, de la possibilité et de l'utilité des réformes, tout ceci représente un champ très intéressant de recherches qui s'est développé ces dernières années (Finger et Olechowski, 1987). Il suffit ici de souligner les nombreuses contributions des économistes agricoles (Hataway, 1987 ; McCalla, 1987 ; Warley, 1987 et 1988 ; Zietz, 1988 ; Zietz et Valdes, 1988 ; Hartridge, 1989 ; Salvatici, 1990). Ces contributions ont pour thème la spécificité et la complexité du protectionnisme agricole ainsi que les difficultés à l'aborder dans le cadre institutionnel des négociations du GATT.

La quantité de travaux menés dans le champ plus spécifiquement agricole durant les trois ou quatre dernières années a été énorme. Ils ont atteint dans certains cas le degré d'engagement et même de militantisme propre à des groupes de pression (IATRC 1988b, IIE 1988, Resources for the Future, 1988). Une synthèse schématique et simplifiée de ce travail laisse apparaître quatre domaines de recherche :

1) la production de modèles pour évaluer l'effet de scénarii hypothétiques de libéralisation des échanges agricoles ;

2) l'analyse des racines du protectionnisme, de ses objectifs et des obstacles à son élimination ;

3) la définition et la mesure du protectionnisme agricole dans le but de négociations. Ceci a donné lieu à un important débat en ce qui concerne les mesures de soutien agrégées, comme indicateur de l'impact protectionniste des politiques nationales ;

4) l'analyse des nouveaux instruments de politique agricole permettant d'atteindre plus efficacement des objectifs nationaux, tout en étant générateurs de moins de distorsions dans les échanges.

Les effets de la libéralisation

Ce champ de recherches n'est certes pas nouveau. L'évaluation des pertes sociales dues à l'intervention publique, particulièrement du fait de mesures protectionnistes, et les gains (en termes parétiens) à attendre de la libéralisation ont toujours attiré l'attention des économistes agricoles (Thompson, 1981 ; Winters, 1985). Les échéances se rapprochant, l'intérêt s'est accru dans la deuxième partie de la décennie, et la littérature s'est enrichie de nombreuses contributions. Un premier groupe consiste en des études de nature générale qui évaluent les effets de la libéralisation sur une large gamme de produits et de pays et reposent sur des modèles multi-marchés

cière, et qui est aujourd'hui soumise à une réforme pour contrôler ses dépenses budgétaires.

(Tyers et Anderson 1986, Meyers, Devadoss et Helmar 1987, OCDE 1987, Anderson et Tyers 1988). Un deuxième groupe comprend des études qui ont une orientation géographique plus spécifique. La plupart de celles-ci portent sur une libéralisation dans la CEE, avec un intérêt particulier parfois porté sur les pays moins développés (Matthews 1985, Colman 1988, Tarditi et al 1989, Tyers 1989). En ce qui concerne les PVD, on peut également mentionner des travaux s'attachant à l'évaluation des effets de la libéralisation des échanges multilatéraux sur ces pays (Anderson et Tyers 1986, Zietz et Valdes 1986, Parikh, Fisher et Froberg 1988, OCDE et Banque Mondiale 1989). Pour résumer, mis à part le débat méthodologique associé à ce champ d'études, les résultats de ces modèles tendent à être dans la ligne du paradigme libre-échangiste. Ce n'est guère surprenant tant les hypothèses fortes de ce paradigme sont incorporées aux modèles : la libéralisation, même unilatérale, génère un gain de bien-être global, même si le problème de la distribution de ces gains au plan international et national reste à résoudre (Sadoulet et de Janvry 1989, Anania 1990, Cuffaro 1990). Si l'on considère également les problèmes méthodologiques et statistiques qui peuvent faire douter de la confiance à accorder aux estimations, on peut se demander si ces études sont réellement utiles. Bien des économistes agricoles continuent à donner une réponse affirmative. Par exemple, Gardner prétend qu'elles sont utiles pour donner une idée de l'importance des gains et des pertes à attendre de la libéralisation et que « les éléments incorporés dans le modèle sont ceux qui sont importants à long terme ; les phénomènes ignorés et les hypothèses erronées ne sont pas aussi importants ». (Gardner 1988, vol II, p 9.). Ceci revient à dire que les résultats de ces études ne sont pas de grande valeur du point de vue de l'économie « constructive », ce qui compte c'est leur message normatif en faveur du libre-échange, qui reste valide et convaincant.

Les racines et la structure du protectionnisme agricole

Dans ce domaine de recherche, l'accent est déplacé de la libéralisation et ses effets vers le protectionnisme, sa diffusion et ses causes. La littérature montre depuis quelque temps un intérêt pour ce qui pourrait être appelé les aspects structurels du protectionnisme agricole ; en particulier ses liens avec le niveau de développement économique, le rôle de l'agriculture dans l'économie, les buts des politiques nationales (Bale et Lutz, 1981 ; Binswanger et Scandizzo, 1983 ; de Janvry, 1983 ; Anderson et Hayami, 1986 ; Hayami, 1986 ; Honma et Hayami, 1986). Plus récemment une nouvelle approche s'est développée dans ces études sur les caractéristiques structurelles du protectionnisme. Face à la crise de l'agriculture mondiale et aux contrastes évidents entre les politiques nationales et les recommandations de la théorie économique, un nombre croissant d'universitaires a abandonné la vision simpliste du protectionnisme comme « de la mauvaise économie dans de la bonne politique ». Selon cette idée, le protectionnisme serait le résultat d'une erreur, ou de l'ignorance de l'économie de la part des décideurs politiques entièrement motivés par la maximisation d'un bien-être collectif. Au contraire, une image plus réaliste est en train d'émerger, le protectionnisme étant alors « de la

bonne économie dans de la mauvaise politique », les politiciens connaissant l'économie et sachant ce qu'ils font, mais la maximisation du bien-être collectif ne guidant pas leur comportement (4).

Cette nouvelle approche, qui tire son support théorique d'une littérature plus générale pouvant être appelée « économie politique » présente plusieurs variantes. Ses premières applications dans le champ agricole traitent des mécanismes de formation des politiques agricoles (Rausser 1982, Olson 1985 et 1986, Petit 1985 et 1988, Senior Nello 1984, Pelkman 1985, De Benedicts 1986, Petit et al 1987, Gardner 1989). Mais des applications concernent plus spécifiquement la protection dans les échanges (Anderson et Hayami 1986, Balisacan et Roumasset 1987, Schmitz 1988, De Gorter et Tsur 1989). Enfin, il faut mentionner certaines contributions qui commencent à appliquer l'approche « économie politique » au niveau international afin d'analyser des développements possibles des négociations agricoles au sein du GATT (Miller 1986, Runge, Von Witzke et Thomsson 1987, Rausser et Irwin 1988, Runge et Stanton 1988, Tangermann 1988).

Les mesures agrégées de soutien

Avec l'importance et le développement des barrières non-tarifaires de divers types qui génèrent des distorsions des échanges, le besoin d'un indicateur synthétique de la composante protectionniste des diverses politiques s'est fait sentir. Un tel indicateur peut avoir deux usages : l'un pour s'entendre sur une « recette » pour réduire le degré de protection. L'autre, pour mener des comparaisons entre produits, entre pays et dans le temps et pour contrôler les progrès consécutifs à un accord. Il y eut un débat intense dans les années récentes pour rechercher un indicateur (De Filippis 1990), avec la redécouverte des Equivalent Subvention à la Production dans une étude de l'OCDE. Cet indicateur de soutien, proposé par Josling au début des années 70, est défini comme « le paiement qui serait demandé pour dédommager les agriculteurs d'une perte de revenu résultant de la suppression d'une mesure de politique donnée » (OCDE 1987 p 100). Évidemment, les mesures abordées sont celles qui directement ou indirectement, aux frontières ou à l'intérieur, génèrent des distorsions dans les échanges.

Les ESP devinrent immédiatement très populaires et la recherche les concernant s'est attaquée à plusieurs questions : leur signification, leurs intérêts et leurs limites (Legg 1988, Peters 1988, Schwarz et Parker 1988), leur calcul pour plusieurs pays et produits (OCDE 1987 et 1989, USDA 1987, Mabbs-Zeno et Dommen 1989), la comparaison avec d'autres indicateurs (McClatchy 1987, Tangermann, Josling et Pearson 1987, Josling 1988, Josling et Tangermann 1988, Pender 1988). Ces études ont considéré deux aspects distincts : d'un côté la correction formelle des PSE et plus généralement des mesures de ce type pour mesurer le degré de soutien et/ou de distorsion des échanges et la comparabilité effective des indicateurs entre pays et produits (Peters 1988) ; de l'autre côté les aspects pragmatiques plus normatifs tels l'adaptation de ces indicateurs pour les négociations du GATT (Rossmiller 1989, IATRC 1990).

4. Cette distinction peut être trouvée dans la contribution de Finger (publiée dans Snape 1986) bien que cet auteur l'utilise pour défendre

l'idée classique de « mauvaise économie dans la bonne politique ».

En résumé, les mesures agrégées de soutien peuvent être considérées comme une réponse pragmatique aux problèmes posés par la nature du protectionnisme agricole et les difficultés conséquentes dans le contrôle et la réduction de celui-ci, dans l'optique du GATT. Sur la base de cette approche, les pays peuvent atteindre un accord très simple reposant sur des objectifs de réduction de l'indicateur agrégé. Ceci présente l'avantage que chaque pays peut respecter un accord commun avec une grande souplesse et gérer sa politique interne selon ses intérêts nationaux.

Les nouveaux instruments de politique agricole

Une approche différente, complémentaire ou alternative aux indicateurs agrégés de soutien pour les négociations du GATT, traite explicitement des mesures nationales de politique agricole en distinguant les « bonnes » des « mauvaises ». Ceci amène à prescrire des remèdes qui sont une « réinstrumentation », en d'autres mots l'abandon des politiques les plus génératrices de distorsions en faveur de politiques qui le soient moins, ou dont les distorsions sont plus visibles et négociables.

Ce thème recueille beaucoup d'attention dans les travaux récents des économistes agricoles. On trouve par exemple des études sur le « découplage » (Carr et al 1988, Gebauer 1988, Marsh 1988, Miner et Hataway 1988, Harvey 1989) ou sur l'harmonisation des politiques agricoles nationales (Commission des Communautés Européennes 1988, Mahé et Tavéra 1988). Ce thème est également abordé dans des études générales (Johnson, Hemmi et Lardinois 1985, Tweeten 1988), ou dans des études plus spécifiques qui suggèrent des voies moins distordantes et plus efficaces pour atteindre des niveaux donnés de soutien (Blandford, De Gorter et Harvey 1988, IATRC 1988a, De Gorter et Meilke 1989).

Pour les aspects les plus liés au GATT de cette « réinstrumentation », des études stimulées par les développements récents de la position américaine méritent d'être citées. Celle-ci propose une distinction entre trois types de politiques : celles à empêcher (« feu rouge »), à amender (« feu orange »), à permettre (« feu vert »). (Magiera 1989), et prévoit un mécanisme de taxations (Zietz et Valdes 1988, Josling 1989, Moschini 1990). Un tel mécanisme imposerait à tous les pays de transformer les barrières non tarifaires, c'est-à-dire toutes les mesures aux frontières qui nuisent aux échanges, en une taxe. Ceci placerait l'ensemble du problème sous la coupe du GATT, où un accord serait négocié pour une réduction programmée de ces taxes (5).

Dans un contexte de négociation, cette version de la réinstrumentation implique des remèdes moins ambigus mais plus contraignants que l'approche par les indicateurs de soutien. Par exemple, en ce qui concerne la CEE, le grand mérite des négociations reposant sur les mesures agrégées de soutien, est qu'elles permettent la survie des mécanismes fondamentaux de la PAC, même si ceux-ci doivent être réduits progressivement (6). Ces mécanismes pourraient au contraire être complètement démantelés dans la version américaine de la réinstrumentation, qui

n'accorde aux mesures agrégées de soutien qu'un rôle secondaire, celui d'un indicateur de progrès dans l'aménagement des politiques « feu orange » qui sont tolérées mais doivent être modifiées.

LIBRE-ÉCHANGE CONTRE PROTECTION : UN COUP D'OEIL SUR LES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DE LA LITTÉRATURE

La dichotomie libre-échangistes contre pragmatiques

Dans un papier récent, Petit identifie deux positions doctrinales dans notre profession : les libre-échangistes d'un côté et un groupe composite de l'autre que, à défaut d'un meilleur nom, il appelle les « pragmatiques ». Selon lui, ce terme se défend car, à défaut de partager une doctrine commune, les pragmatiques ont une conviction commune concernant les difficultés pratiques et donc l'impossibilité politique d'évoluer vers une agriculture complètement libérale (Petit, 1988 p. 192).

L'utilité, au moins sur des bases intuitives, de la distinction de Petit pour circonscrire le débat et identifier les protagonistes du point de vue du dilemme (vieux comme la science économique) entre le libre-échange et le protectionnisme, fait l'unanimité. Si l'on veut aller au-delà, une inspection rapide du camp des pragmatiques est une étape préliminaire à une meilleure compréhension des positions théoriques actuelles et de ses implications politiques.

Probablement stimulé par une poussée protectionniste dans les années 1970, le débat sur les fondements théoriques et le bien-fondé pratique du protectionnisme a été vigoureusement relancé. On peut aujourd'hui dire que les économistes, tout en étant très loin d'avoir une approche unanime et cohérente, ont enrichi considérablement leur capacité à comprendre les échanges et les politiques commerciales ainsi que, dans une moindre mesure, à guider les décideurs politiques.

Dans notre revue rapide, partons du cas du libre échange, tel qu'il est mis en avant dans le paradigme néo-classique. Au risque d'une simplification abusive, les fondements théoriques et les implications politiques du modèle libre-échangiste peuvent être résumés comme suit :

1) dans un monde de rendements constants, de produits homogènes et de concurrence parfaite, si la fonction de bien-être social est de type « individualiste », ne dépendant que de l'utilité des agents individuels, le libre échange permet une solution Paréto-optimale et est, de ce fait, supérieur à n'importe quelle situation où l'échange est contraint ;

2) la conclusion ci-dessus est sans doute valide dans une perspective « cosmopolite », dans laquelle le bien-être global et le bien-être de chaque pays coïncident, et où la coopération universelle est l'issue logique et naturelle du comportement rationnel et égoïste de chaque pays. Dans un schéma de théorie des jeux, on est alors dans le cadre d'un jeu à somme positive avec une matrice des gains strictement déterminée et aucune possibilité pour les joueurs individuels d'améliorer leurs gains.

5. Il est bien connu que les droits de douanes, en plus d'être négociables à l'intérieur du GATT, sont moins distordants et plus visibles que d'autres instruments de protection aux frontières (Josling et Tangermann 1988, Moschini 1990).

6. Ceci fait référence, en particulier aux systèmes de prélèvements variables et aux restitutions pour garder les prix domestiques au-dessus du prix mondial.

3) si l'on adopte une vision purement nationaliste, en ignorant les conséquences de nos actions sur le bien-être des pays étrangers, la distinction entre petit et grand pays est importante. Dans le cas d'un petit pays, le libre échange est un optimum de premier rang, même d'un point de vue individuel, puisque n'importe quelle restriction aux importations imposée par un petit pays réduira simplement son volume d'échange sans améliorer ses termes de l'échange. Si d'un autre côté un pays a un pouvoir de monopole, la réduction dans le volume d'échange résultant d'un droit de douane optimal peut être compensée par une amélioration des termes de l'échange. Cependant, cet argument perd immédiatement sa force dès que l'on considère la possibilité de représailles de la part des autres pays.

Pour simplifier, l'élément unificateur du camp des pragmatiques vient du fait que, si l'on donne un sens normatif et positif aux conclusions du modèle orthodoxe, deux critiques viennent immédiatement à l'esprit compte tenu de l'évolution réelle des choses.

La première raison d'insatisfaction avec le modèle traditionnel vient de ses limites, voire de son incapacité à expliquer les écarts croissants au libre-échange qui sont observés dans les relations internationales. Du point de vue de la décision politique, il semble hautement questionnable, voire tout à fait impropre, de tirer des implications normatives d'un paradigme dont le pouvoir descriptif et prédictif laisse beaucoup à désirer.

La seconde critique tourne autour de la croyance excessive, sur des bases analytiques et doctrinales, en la structure et dans les résultats du modèle concurrentiel. Cette relation monogame, objectent les pragmatiques, a conduit à négliger injustement de larges champs de recherches intéressants. De plus, étant donné l'utilisation fréquente et automatique des résultats de l'équilibre concurrentiel dans les analyses de bien-être, il faut examiner de près la solidité de ses résultats. Sur le fond, le travail critique a été dirigé vers les principales composantes analytiques du modèle : a) les hypothèses concernant la structure de préférence des agents économiques (producteurs, consommateurs, gouvernements). b) les hypothèses concernant la nature des fonctions de production et la structure du marché. c) les implications de modifications de a) et b) pour les stratégies à adopter dans le but d'atteindre un niveau désirable de coopération sur les marchés internationaux.

A partir de ces trois préoccupations et sous la pression d'une vague protectionniste sur la scène mondiale, les économistes internationaux de sympathie « pragmatique » se sont préoccupés d'aspects négligés de la théorie du commerce international et de la politique des échanges.

La nouvelle économie internationale

L'exercice principal auquel se livre ce type de modèles est de remplacer l'équilibre général, la concurrence parfaite et les rendements d'échelle constants par des rende-

7. Le « dilemme du prisonnier est devenu une illustration courante de la divergence entre la rationalité individuelle et collective. Dans ce jeu qui implique des décisions qui modifient le bien-être de deux agents économiques, les décisions qui sont rationnelles du point de vue de chaque agents peuvent être mauvaises du point de vue des deux. Supposons que le bénéfice net du commerce de deux grands pays soit : de 400 chacun si chacun suit une politique de libre échange, et de 500 et 50 respectivement si un pays se protège et

ments croissants, des produits hétérogènes et la concurrence imparfaite (Krugman 1987b, Rangajaran 1978). La vision des échanges internationaux donnée par ces modèles diffère significativement, et sur plusieurs points essentiels, de la sagesse conventionnelle basée sur le paradigme habituel.

Tout d'abord, les rendements d'échelle croissants apparaissent être un déterminant de l'échange aussi fondamental que les avantages comparatifs. Deuxièmement, les implications par rapport aux politiques sont loin d'être marginales, remettant fondamentalement en question la supériorité du libre échange : dans un contexte oligopolistique, le gouvernement, à travers des « politiques d'échanges stratégiques » peut déplacer les revenus en excès des entreprises étrangères vers les entreprises nationales et subventionner les industries qui procurent des externalités. Dans un tel cadre, les arguments contre le protectionnisme ne peuvent être basés, comme dans le modèle traditionnel, sur la négation des gains associés aux pratiques protectionnistes, mais exclusivement sur l'adoption vraisemblable par les autres pays de mesures de rétorsion qu'une politique de paupérisation du partenaire tend à stimuler. Dans cette issue, la nature du jeu est modifiée drastiquement, offrant un bon exemple du « dilemme du prisonnier », dans lequel la défection (ici la protection) unilatérale domine la coopération (le libre échange) et le comportement rationnel de chaque pays appauvrit tout le monde (7). Une fois que cette réaction en chaîne est déclenchée, le scénario global peut finir en un conflit généralisé, très proche de l'état naturel « Hobbesien ». Cette issue est aussi irréaliste que celle de la coopération universelle spontanée engendrée par la « main invisible ». Une implication cruciale des modèles incorporant des rendements d'échelle croissants et des comportements oligopolistiques est donc qu'un niveau désirable de coopération ne peut être atteint et contrôlé que dans un régime international établi lui-même dans un cadre institutionnel bien défini.

En conclusion, il faut mentionner que les résultats analytiques et, par dessus tout les implications normatives de ce type de modèle ne font pas l'objet d'une approbation unanime. La controverse sur leur capacité à offrir « une rationalité plus respectable pour dévier du libre échange que ce qui était disponible jusqu'ici » (Krugman 1987a p. 138) n'est certainement pas tranchée comme le montre le scepticisme de Baghwati : « le libre-échange est mis en cause depuis 1817, et en 1987... il se porte très bien » (1989, p. 41).

Les critiques à l'hégémonie du modèle de concurrence parfaite ne se sont pas confinées à la sphère théorique. Devant les maigres performances de l'équilibre par les prix à expliquer les courants d'échange de biens, les analyses quantitatives de l'échange international intègrent de plus en plus des structures de concurrence imparfaite (8).

Enfin, toujours depuis la chaire néoclassique, mais avec un sermon parfumé à l'économie politique, une autre atta-

l'autre adopte une attitude libérale, 100 chacun si les deux se protègent. La stratégie dominante sera pour chacun de se protéger, puisque ceci amène pour chaque pays le gain le plus élevé, sans se préoccuper de la stratégie de l'autre.

8. Les économistes agricoles ont contribué de façon significative à ce courant de recherche. Le travail de McCalla (1966) a ouvert la voie à un champ remarquable de la littérature (Kollstad et Burris 1986, Krishna et Thursby 1988, Anania 1989).

que de la doctrine libre-échangiste a été portée par Gray (1985). Il pourfend vigoureusement deux autres hypothèses de la théorie orthodoxe de l'échange international, à savoir l'équilibre général permanent et la compatibilité de l'équilibre de libre-échange avec un niveau satisfaisant d'emploi, qui sont d'après lui totalement implausibles, au moins du point de vue de leurs implications normatives. L'analyse porte sur l'ampleur de l'ajustement des économies aux modifications des conditions générales. La conclusion est que la « réallocation des ressources peut être excessivement coûteuse si elle est effectuée à un rythme « naturel », sans intervention, ou encore si les nouvelles conditions nécessitent le sacrifice d'un objectif économique. Si un objectif économique doit être sacrifié, le libre-échange peut être l'objectif le moins coûteux à sacrifier » (p. 3).

L'économie politique internationale

On peut identifier une deuxième grande section dans la littérature « pragmatique » autour des travaux qui, d'un point de vue méthodologique, adoptent l'approche de l'économie politique (Frey 1978). Suivant une contribution récente et stimulante de Rotschild (1989), nous pouvons mettre sous le grand parapluie de l'économie politique moderne les travaux théoriques et empiriques qui :

1) reconnaissant les interrelations entre les processus sociaux, politiques et économiques, appellent un cadre conceptuel multidisciplinaire visant « une théorie de l'évolution sociale au cœur de laquelle les dynamiques économiques doivent être systématiquement combinées avec les changements politiques et sociaux » (p. 4) ;

2) réagissent consciemment contre « les prétentions globalisantes et hégémoniques de l'édifice néoclassique dominant » (p. 4) par des « tentatives variées pour développer de nouvelles approches, méthodes et théories » (p. 3) ; (9).

3) défendent qu'une légitimité méthodologique à part entière doit être accordée aux relations entre les objectifs économiques (« l'efficacité ») et non-économiques (« sociaux »), avec comme conséquences explicites l'incorporation dans l'analyse économique des conséquences de nature redistributive.

La littérature de politique économique traitant de la formation du protectionnisme et de l'adoption de politiques d'échanges spécifiques peut être divisée en deux larges chapitres selon qu'elle insiste sur les déterminants domestiques des politiques ou qu'elle voit les interrelations entre les pays comme la cause principale de l'évolution du commerce international.

La vision d'un protectionnisme aux causes domestiques

Dans ce champ de recherches pour lequel la politique commerciale est déterminée de façon endogène, une part

9. Sur cette base, Rotschild nie la légitimité des approches de l'économie politique qui consistent à faire une théorie économique de la politique (Downs, Buchanan) « parce que cette approche tend à étendre l'axiome de l'économie néo-classique à la sphère de la politique et de la sociologie », ou, encore parce qu'« elle aspire la politique pour en faire une branche de l'économie » (p. 4).

10. La contribution originale de Olson reste fondamentale en ce qui concerne les conditions à la fois de l'action collective (petit nombre d'individus ou d'entreprises et incitations sélectives) et dû le contrôle sélectif du « free riding ». Dans la même démarche, Olson a plus récemment insisté sur l'importance des chocs externes (augmentation des importations ou déclin de l'emploi) pour la coagulation d'inté-

importante des travaux se rapproche d'un cadre analytique où un comportement guidé par l'intérêt individuel est imputé aux décideurs politiques (Baldwin, 1989, Hillman 1989), de la même façon que les consommateurs et les producteurs sont supposés agir en accord avec leur intérêt individuel dans la théorie néo-classique. La politique commerciale est vue comme déterminée conjointement par :

1) les objectifs des décideurs politiques ;

2) l'influence sur la politique exercée par les gagnants et les perdants des mesures protectionnistes ;

3) les éléments institutionnels qui gouvernent les actions entre les décideurs politiques, les bénéficiaires et les perdants de la protection.

Ce « marché politique » autour de la protection souffre de plusieurs imperfections : des limitations qui empêchent la redistribution le long d'une frontière d'utilité-possibilité ; des coûts d'information et d'élections ; des imperfections associées au fait que les acteurs sont des représentants, par opposition à la démocratie directe (Baldwin, 1988). Une autre imperfection cruciale, largement analysée, est le problème du passager clandestin (« free rider ») associé à la fourniture d'un bien public. Un droit de douane (ou l'absence de celui-ci) a comme caractéristique que le bénéficiaire du droit de douane (ou d'une libéralisation) ne peut être exclu des bénéfices, même s'il ne contribue pas aux coûts du « lobbying » pour que cette protection (libéralisation) soit obtenue. En ce sens ces mesures protectionnistes se rattachent à un bien public.

En suivant les travaux initiés par Olson (1971) sur le modèle d'action collective, des approches ont été assez fructueuses pour expliquer l'existence et la nature des politiques commerciales, comme des autres politiques nationales assurant les transferts entre les secteurs et/ou les groupes sociaux. Plus spécifiquement, les résultats des ces approches par l'intérêt individuel peuvent être résumés comme suit :

1) l'identification des conditions qui favorisent la création et les succès des groupes d'intérêts et le lobbying (10) ;

2) la relation entre la structure de l'industrie et le choix des instruments à travers lesquels ils exercent leurs pressions pour la protection (Baldwin, 1989) ;

3) la priorité qu'accordent les groupes d'intérêt aux différentes mesures protectionnistes commerciales (11).

Parmi les analyses de la protection via l'économie politique, un courant de recherches abandonne l'hypothèse forte que tous les agents économiques cherchent à maximiser un bien-être dépendant uniquement de la quantité de biens et services consommés directement. D'une façon centrale, ce courant, que Baldwin (1989) range dans la

rêts communs (1983) et a mis en avant une application de son modèle visant à expliquer les conditions conduisant à une protection soit positive soit négative de l'agriculture.

11. Les mesures politiques réclamées par les partisans de la protection et accordées par les gouvernements peuvent être classées dans l'ordre suivant : 1) des restrictions quantitatives, surtout sélectives par pays. 2) des droits de douane. 3) des subventions intérieures. Le niveau de sécurité et de visibilité sont les principales explications de ce classement, qui est d'ailleurs exactement inverse au classement de ces mesures selon leur efficacité économique (Anderson, 1988).

catégorie « approche aux préoccupations sociales », reconnaît explicitement que les choix politiques peuvent être affectés par des considérations d'équité et de justice sociale, aussi bien que par l'existence de biens collectifs non économiques (industrialisation, auto suffisance, qualité de la vie, etc.). Comme le suggère Corden (1974), les sociétés peuvent avoir une « fonction de bien-être conservatrice » qui fait que les politiques commerciales doivent éviter « toute réduction significative dans les revenus réels de toute partie significative de la communauté » (p 107).

Cette approche qui voit les préoccupations sociales comme raison principale de la protection et du soutien que le gouvernement garanti à des groupes spécifiques, échappe à certains défauts des modèles basés sur l'intérêt individuel. Il faut cependant noter que cette approche n'ouvre pas de nouveaux domaines de recherches, au moins en ce qui concerne l'analyse des politiques agricoles. Tout ce que nous savons est que l'intervention publique sur les marchés agricoles a traditionnellement été expliquée en terme d'objectifs redistributifs (minimisation des coûts d'ajustement pour les agriculteurs, parité de revenu et stabilisation de celui-ci, etc.) et d'autres objectifs non économiques.

L'approche systémique

L'économie politique du protectionnisme ne peut pas être limitée à l'étude de ses déterminants internes. Les politiques commerciales adoptées en pratique sont le résultat d'interactions complexes à la fois au niveau national, où les principaux acteurs sont les groupes de pression et les décideurs politiques, et au niveau international (système) où les acteurs sont les pays (Guerrieri et Padoan 1988).

La littérature qui s'intéresse à une analyse systémique semble plus récente et moins bien consolidée que des analyses de type « domestique ». Les relations entre les pays et les interdépendances croissantes entre les choix politiques forment un champ de recherches qui est cependant fondamental pour comprendre l'évolution des échanges internationaux. Nous nous attacherons particulièrement à deux approches utiles pour expliquer ces interactions : 1) la théorie du pays hégémonique et des régimes économiques internationaux ; 2) la théorie de « pure réciprocité ».

1) La théorie du pays hégémonique part de l'hypothèse que le libre échange est un bien public, dont l'offre est inférieure à l'optimum à cause du problème typique du free-rider. Au niveau national, le problème peut être résolu par une autorité extérieure aux individus - l'Etat - qui « punit » (12) les comportements non coopératifs ou qui assure directement la responsabilité de l'offre du bien public. D'une façon similaire, au niveau international, cette théorie voit la possibilité d'assurer le « bénéfice du libre-échange » par l'hégémonie d'un seul pays. Un tel pays pourrait, pour des motifs éventuellement non-économiques, assurer plus que sa part des coûts associés à la libéralisation. De plus, son rôle dominant pourrait

lui permettre de pénaliser des comportements de free-rider de la part des autres pays (13).

Il faut insister sur le fait que les implications de la théorie d'un pays hégémonique peuvent être très différentes selon la théorie que l'on adopte. Avec le paradigme du libre-échange, la tâche du pays hégémonique est de persuader les autres de suivre un certain courant qui n'est pas nécessairement dans l'intérêt à court terme du suiveur (Kindleberger 1988). A l'autre extrême, dans la sphère des théories de l'échange inégal, l'action d'un pays hégémonique peut être en accord avec l'hypothèse de relations internationales basées sur l'exploitation. En plus de cette ambiguïté fondamentale, cette théorie semble ne pas laisser de place à la coopération quand aucun pays ne joue un rôle dominant. Le déclin des Etats-Unis comme une telle puissance ces dernières années, a rendu plus problématique l'ordre économique international. Aucun pays ne semble capable de reprendre ce rôle dans un futur proche.

On peut cependant penser, ou espérer que les institutions internationales (GATT, Banque Mondiale, FMI) peuvent assurer un certain degré de libéralisation même en l'absence de l'hégémonie d'une nation. C'est une perspective qui guide ceux qui intègrent la théorie du pays hégémonique dans le concept d'un « régime international ». Celui-ci est défini comme un ensemble de règles et d'institutions qui peuvent rendre compatibles les politiques de plusieurs pays participant au système. Un régime international devrait alors être capable d'exercer le même rôle que celui qu'exerce l'Etat au niveau national et le pays hégémonique au niveau international : c'est-à-dire de modifier la matrice des gains entre acteurs de façon à faire le choix de coopération adéquat et décourager les passagers clandestins.

Si l'on regarde plus spécifiquement les échanges concernant l'agriculture, on peut dire que nous sommes en situation d'interdépendance oligopolistique, dans laquelle la coopération est en même temps plus nécessaire et plus difficile. La preuve de ceci repose dans la difficulté objective, mais aussi dans la forte volonté politique d'atteindre un accord, ce qui caractérise les négociations agricoles au GATT (Tangermann 1988, Rossmiller et Elliott 1989).

2) La seconde approche, que nous avons appelée la théorie de la « réciprocité pure » est beaucoup moins développée. Cependant, nous la trouvons intéressante car elle met en évidence la possibilité de formes de coopération même en l'absence d'une autorité extérieure. Cette approche qui utilise un cadre de théorie des jeux (Axelrod 1984), soutient l'avantage d'une stratégie « un prêt pour un rendu » pour les acteurs individuels, c'est-à-dire un modèle de comportement qui envisage :

a) une situation de jeu à somme positive dans laquelle les acteurs peuvent gagner ou perdre simultanément (les gains mutuels du libre échange sont un bon exemple) ;

b) la continuité des relations entre les acteurs, qui est aussi typique des relations internationales (14) ;

12. En terme de dilemme du prisonnier, ceci rend la défection unilatérale très coûteuse et de ce fait favorise la coopération, quoi que fassent les autres.

13. Un cas typique de « free riding » dans l'échange international serait un pays qui profite des avantages de la libéralisation tout en

adoptant - ou en maintenant - des politiques commerciales « stratégiques » ou « à droit de douane optimal ».

14. Les incertitudes sur le futur, en l'absence d'une telle continuité, sont telles que les menaces de rétorsions ne sont pas suffisamment importantes. La meilleure stratégie est de ce fait, la défection, comme dans le dilemme du prisonnier classique.

c) une « bonne » attitude, dans le sens où nul n'est le premier à faire défection mais tous continuent à coopérer à moins d'être provoqué par l'abandon des autres.

A partir de là, la stratégie est de répondre à chaque abandon par une rétorsion qui reflète exactement le comportement de l'autre joueur, bien qu'avec un retard (réciproquement pour la coopération).

La théorie « un prêté pour un rendu » offre plusieurs opportunités intéressantes pour améliorer l'efficacité des critères de comportement dans les relations commerciales. Bien que l'objectif final reste d'assurer une plus grande libéralisation (coopération), les critères suggérés par le « prêté pour un rendu » peuvent être contraires à ceux habituellement conseillés. Ainsi une stratégie de libéralisation unilatérale (indépendante de la politique des autres) peut être dommageable car elle peut rendre sans inconvénient pour les autres joueurs une stratégie de protection. La conclusion finale, qu'il est préférable pour toutes les parties d'adopter une stratégie coopérative, est encourageante, mais il faut signaler que les hypothèses sur lesquelles reposent le modèle ne correspondent pas toutes aux caractéristiques des échanges internationaux.

Tout d'abord, il y a le problème de l'identification correcte des comportements non coopératifs : tous les changements qui surviennent sur les marchés mondiaux ne peuvent pas être attribués exclusivement aux actions des acteurs nationaux. Le problème de comment diriger convenablement les mesures de rétorsions se pose également. Sur ce plan, il faut souligner que même une stratégie de « un prêté pour un rendu » très simple pose de redoutables problèmes de mise en pratique quand il y a plus de deux joueurs, comme dans le cas de l'échange international. Un troisième problème concerne l'adéquation des mesures de rétorsions, c'est-à-dire la façon dont il faudrait la doser pour éviter une escalade dans les restrictions aux échanges (effet écho). La solution optimale, en terme de « prêté pour un rendu », est que la rétorsion doit être légèrement inférieure aux dommages originaux mais, en ce qui concerne les politiques des échanges, il n'est pas toujours possible de prévoir les effets précis sur le commerce que peut avoir une mesure particulière. De plus, il y a aussi une composante subjective à prendre en compte, dans le sens qu'un pays peut se considérer lui-même comme particulièrement spolié par une mesure qui affecte certains secteurs ou certains groupes sociaux. Un quatrième et dernier groupe de problèmes concerne la difficulté que peut avoir un Etat à mettre en œuvre une mesure de rétorsion : il y a une grosse différence entre une situation théorique de jeu dans laquelle tous les participants sont égaux et ce qui se passe dans le monde réel où les forces politiques et économiques différentes interviennent.

En dépit de la brièveté de cette discussion, l'approche systémique en économie internationale semble être un champ de recherche stimulant et nécessaire (15). Cependant, un aspect crucial semble encore négligé, qui concerne la distribution des bénéfices issus du libre-échange. En pratique, on continue à supposer que le gain qu'un

pays tire de la libéralisation, même s'il est minime, est toujours préférable, quels que soient les avantages pour les autres pays. Il est clair que cette hypothèse d'égoïsme absolu (dans le sens de l'indifférence au bien-être des autres) des acteurs nationaux est loin de la réalité, ce qui veut dire qu'une amélioration au sens de Paréto peut ne pas être compatible avec la fonction sociale de bien-être des Etats individuels.

Si cela est vrai, il est évident que l'étude des relations économiques internationales ne peut être indépendante d'un certain type de théorie normative justifiant la distribution des bénéfices entre les pays. En effet, l'importance des effets redistributifs dans les échanges internationaux est la conséquence directe du fait que le libre-échange « conduit à une distribution du bien-être entre les nations qui est, à défaut d'être éthiquement neutre, au moins basée sur des inégalités géographiques et historiques » (Scitovszky 1942, p 388).

LA TRANSITION DU PROTECTIONNISME VERS UN (PLUS) LIBRE-ÉCHANGE : QUELQUES TENTATIVES DE CONCLUSIONS

Cette brève revue des développements récents de l'analyse des politiques des échanges et des thèmes de recherche des économistes agricoles nous permet de déduire quelques conclusions méthodologiques, certes restreintes mais significatives, et d'identifier des axes de recherche de tout premier intérêt pour l'avenir.

En ce qui concerne le cadre auquel peuvent se référer les économistes agricoles quant ils traitent des conséquences complexes de l'interaction des politiques internationales et nationales, la distinction traditionnelle entre l'analyse normative et l'analyse positiviste peut encore une fois être utile.

D'un point de vue positiviste, la capacité explicative de la simple distinction entre libre-échangistes et pragmatiques est d'une utilité limitée. La pluralité des approches révisant le paradigme orthodoxe, tout en enrichissant notre connaissance des racines et des causes du protectionnisme, exclut la possibilité d'identifier une vision théorique commune au sein du camp pragmatique. Comme une position purement libre-échangiste ne peut apparaître que comme une caricature, la conclusion qui serait de dire que, toutes choses considérées, nous sommes tous des pragmatiques, amène plus de confusion qu'elle ne nous éclaire, et ne nous mène pas très loin.

La distinction retrouve une utilité quand on adopte une vision pragmatique. Notre travail analytique vise à prescrire ou à guider des politiques. Au risque de caricaturer légèrement les positions doctrinales, il semble approprié d'éclairer trois groupes distincts (16).

1) les libre-échangistes « durs » (LED), qui sont des partisans inconditionnels des vertus du marché, et qui soutiennent un point de vue doctrinal essentiellement caractérisé par les éléments suivants :

a) comme le protectionnisme est plus la conséquence d'une « mauvaise économie » que d'une « mauvaise poli-

15. Des contributions récentes dans le champ de l'économie agricole peuvent être, de manière quelquefois assez lâche, associées à ces nouvelles approches (Petit 1985 et 1988, McCalla 1987, Runge, Von Witzke et Thomson 1987, Tangermann 1988, Basile 1990, Salvatici 1990).

16. Nous nous abstenons ici, bien que nous ayons en tête une liste bien précise, de citer des noms représentatifs. Nous sommes à la disposition des lecteurs intéressés pour ce faire.

tique », le rôle traditionnel des économistes comme mentor du décideur politique doit être renforcé ;

b) les critiques, du paradigme libre-échangiste sont reconnues mais elle ne remettent pas en cause son utilisation comme référence optimale pour les recommandations politiques ;

c) la séparation entre efficacité et équité, permise par l'équilibre concurrentiel et les possibilités de compensation, donne une légitimité scientifique à une position doctrinale qui concentre tous ses efforts et son attention à l'efficacité et ignore les autres effets, comme les effets redistributifs.

2) Les pragmatiques modérés (PM) qui forment un club certainement plus nombreux et plus disparate que les précédents, partagent une position qui semble fondée sur les principaux points suivants :

a) comme le protectionnisme est essentiellement le fruit d'une « bonne économie dans une mauvaise politique », il faudrait demander aux mesures de remplir à la fois des objectifs économiques et d'être politiquement réalisables. Dans ces conditions, des échanges plus libres semblent un objectif plus désirable et réaliste que des échanges tout à fait libres ;

b) l'importance des effets redistributifs est reconnue mais, comme la fonction de bien être-social continue à être construite sur des préférences de rationalité égoïste, le classement des différents régimes d'échange est toujours effectué sur la base d'un critère d'amélioration au sens de Paréto ;

c) les économistes, conscients des complications analytiques associées à la production de biens publics, doivent contribuer significativement à établir un cadre et des règles du jeu institutionnels visant à maximiser des attitudes coopératives et à minimiser les comportements de *free rider* (17).

3) les pragmatiques engagés apparaissent pour l'instant comme proposant un manifeste méthodologique, davantage que comme exposant une position doctrinale totalement achevée. Ils partagent le point de vue des pragmatiques modérés sur le point a), en allant plus loin qu'eux dans l'importance cruciale à accorder aux autres phénomènes que l'efficacité économique. Plus spécifiquement, en abandonnant la pseudo-neutralité liée à la séparation entre efficacité et équité, et en défendant farouchement l'importance de l'éthique dans le jugement des économistes, les pragmatiques engagées :

a) nient l'utilité du paradigme de l'économie du bien-être sur deux points principaux : tout d'abord parce qu'il a tendance à favoriser le statu quo et certains groupes d'intérêt ; deuxièmement, parce que ses performances comme outil opérationnel sont hautement discutables (par exemple, le critère de Paréto est mis en échec chaque fois que la distribution des gains et des pertes entre les acteurs apparaît comme l'élément dominant pour choisir des stratégies et classer des situations de bien être) ;

b) pensent que la distribution des gains et des pertes entre pays et entre groupes sociaux bien identifiés, comme les objectifs autres que l'efficacité (par exemple la qua-

lité de l'environnement) devraient recevoir une plus grande et plus explicite considération de la part des économistes quand ils s'engagent à définir de nouvelles politiques et à faire de la prospective ;

c) pensent que les économistes doivent explorer d'autres fonctions d'utilité individuelles de manière à briser l'hégémonie des fonctions de bien-être de Bergson-Samuelson, et de pouvoir conférer à des formulations alternatives un contenu plus « pragmatique ».

Il est donc raisonnable de penser que, quel que soit le déroulement de l'Uruguay Round, les économistes seront encore concernés pour longtemps par le débat entre libre-échange et protection. On peut se demander quelles conclusions on peut tirer de cette revue bibliographique en ce qui concerne les axes de recherche futurs et leur formalisation. Il peut être utile de se référer aux quatre champs de recherche présentés dans la première section.

Dans le premier champ (la production de modèles pour évaluer les coûts et bénéfices de la libéralisation), il est certain que la recherche se poursuivra et améliorera progressivement les spécifications et les formalisations. Cependant, son utilité effective dépendra de deux conditions : d'une part de la possibilité de s'affranchir des hypothèses fortes sur lesquelles reposent ces modèles, en particulier de la concurrence parfaite. De l'autre de considérer dans l'évaluation des politiques les effets redistributifs et/ou des fonctions de préférences qui diffèrent de la théorie standard. D'une façon simple, cela signifie qu'il ne faudrait pas laisser le monopole de ce champ aux libre-échangistes « durs », et qu'il est essentiel d'incorporer les aspects du monde réel dans les modèles. Ces conditions, qui peuvent sembler évidentes, sont souvent ignorées car elles détruiraient partiellement la puissance normative de ces approches.

Dans le second champ, (les racines et la structure du protectionnisme), l'approche par l'économie politique s'est déjà montrée très utile et particulièrement appropriée pour analyser les politiques agricoles. Parmi toutes les directions prometteuses, les plus fructueuses semblent être : a) d'améliorer les modèles de groupes d'intérêts en analysant les stratégies des entreprises multinationales c'est-à-dire les acteurs qui jouent à la fois un rôle important au niveau national et international ; b) d'accorder plus d'attention à l'approche systémique et à l'analyse des interdépendances dans les stratégies, de manière à étudier les conditions de développement d'attitudes coopératives.

Il est évident que les développements dans les deux derniers domaines de recherche (les mesures agrégées de soutien et la réinstrumentation) seront très conditionnés par les négociations du GATT. Quoiqu'en soient l'issue, le besoin de définir et de mesurer, d'une manière comparable et synthétique le soutien et la protection accordée à l'agriculture dans plusieurs pays demeurera. Les approches par les mesures agrégées de soutien peuvent retrouver une vigueur qui leur a partiellement fait défaut dans le passé, du fait de la priorité accordée à un indicateur utilisable pratiquement dans les négociations et du peu de cas fait de ses implications théoriques plus générales.

17. « Free rider » est un anglicisme accepté qui est mal traduit par « passager clandestin ».

La même chose peut être dite pour les nouveaux instruments de politique agricole. Quels que soient les résultats des négociations du GATT, il y aura certainement une demande croissante adressée aux économistes pour traiter des politiques « découplées ». Là encore, un élément crucial doit être considéré, bien plus que dans le passé, qui est le resserrement des liens d'interdépendance des politiques nationales. Ceci implique d'une part de tenir compte des externalités des politiques et des courbes de réaction des autres pays. D'autre part, il est nécessaire

de travailler explicitement au niveau international sur « la coordination des politiques agricoles ».

En définitive, cet inventaire constitue un défi fascinant pour notre profession et peut constituer une base pour les pragmatiques engagés. Notre sentiment est que l'extension et le renforcement théorique d'une approche « pragmatique engagée » sont des conditions indispensables pour qu'un progrès effectif soit réalisé dans la recherche en économie agricole, en ce qui concerne l'ensemble des thèmes abordés dans cet article.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANANIA, G. (1989). — **Trade Liberalization in Imperfect Markets**, paper presented at The Annual Meeting of American Agricultural Economics Association, July-August, Baton Rouge.
- ANANIA, G. (1990). — **Liberalizzazione del commercio internazionale dei prodotti agricoli e paesi in via di sviluppo**, Mimeo, INEA, Roma.
- ANDERSON, J.E. (1988). — **The relative inefficiency of quotas**, MIT Press, Cambridge, Mass.
- ANDERSON, K. and Y. HAYAMI (eds.) (1986) — **The political economy of agricultural protection**, Allen and Unwin, Winchester, Mass.
- ANDERSON, K. and R. TYERS (1986) — « Agricultural Policies of Industrial Countries and their Effects on Traditional Food Exporters », **Economic Record** 15, 62 (179), pp. 385-399.
- ANDERSON, K. and R. TYERS (1988). — **Global Effects of Liberalising Trade in Agriculture**, Trade Policy Research Centre, Thame Essay, Aldershot.
- AXELROD, R. (1984). — **The evolution of cooperation**, Basic Books, New York.
- BALDWIN, R.E. (1988). — **Trade Policy in a Changing World Economy**, Harvester - Wheatsheaf, New York.
- BALDWIN, R.E. (1989). — The political economy of trade policy. **The Journal of Economic Perspectives**, 15 3 (4), pp. 119-136.
- BALE, M. and E. LUTZ (1981). — Price Distortion in Agriculture and Their Effects : an International Comparison, **American Journal of Agricultural Economics**, 63 (1), pp. 8-22.
- BALISACAN, A. and J. ROUMASSET (1987). — Public Choice of Economic Policy : The Growth of Agricultural Protection, **Weltwirtschaftliches Archiv**, 123 (2), pp. 232-247.
- BARBERO, G. (1989). — **Interdipendenze e conflitti nelle relazioni agricole internazionali : problematiche generali**, Invited paper to Annual Conference of Italian Association of Agricultural Economics, October, Viterbo, Italy.
- BASILE, E. (1990). — **Le radici del protezionismo agricolo : un'ipotesi strutturalista**, in G. Fabiani (ed.), **Tra protezionismo e liberalizzazione dei mercati**, Franco Angeli, Milano.
- BHAGWATI, J. (1989). — Is free trade passe after all ?, **Weltwirtschaftliches Archiv**, 125 (1), pp. 45-68.
- BINSWANGER, H. and P.L. SCANDIZZO (1983). — **Patterns of Agricultural Protection**, World Bank Report n.ARU 15, Washington, D.C.
- BLANDFORD, D., H. DE GORTER and D. HARVEY (1988). — **Production Entitlement Guarantees (PEGs). A Minimally Distorting Method of Farm Income Support**, Paper presented at the IATRC Symposium **Bringing Agriculture into the Gatt**, August, Annapolis, Maryland, US.
- CARR, B., K. FROHBERG, H. FURTAN, S.R. JOHNSON, W.H. MEYERS, T. PHIPPS and G.E. ROSSMILLER (1988). — **A North American Perspective on Decoupling**, in W. Miner and D.E. Hathaway (eds.), **World Agricultural Trade : Building a Consensus**, Institute for Research on Public Policy, Ottawa.
- CIE - Centre for International Economics (ed) - (1988). — **Global Agricultural Trade Study**, Papers presented at the Conference **Agricultural Policies and the non Farm Economy**, American Enterprise Institute and Centre for International Economics, May, Washington D.C.
- COLMAN, D. (1988). — The Cap in Conflict with Trade and Development, **European Review of Agricultural Economics**, 15 (2/3), pp. 123-135.
- Commission of the European Communities (1988). — **Disharmonies in EC and US Agricultural Policy Measures**, Office for Official Publications of The European Communities, Luxembourg.
- CORDEN, W.M. (1974). — **Trade Policies and Economic Welfare**, Clarendon Press, Oxford.
- CUFFARO, N. (1990). — **Modelli di valutazione degli effetti del protezionismo agricolo : un'analisi della letteratura**, in G. Fabiani (ed.), **Tra protezionismo e liberalizzazione dei mercati**, Franco Angeli, Milano.
- DE BENEDICTIS, M. (1986). — Analisi economica e politiche agrarie : l'esplorazione di un binomio asimmetrico, **La Questione Agraria**, 24, pp. 15-24.
- DE FILIPPIS, F. (1990). — **La misura del protezionismo agricolo : un panorama degli indicatori disponibili**, in G. Fabiani (ed.), **Tra protezionismo e liberalizzazione dei mercati**, Franco Angeli, Milano.
- DE GORTER, H. and K.D. MEILKE (1989). — Efficiency of Alternative Policies for the EC's Common Agricultural Policy, **American Journal of Agricultural Economics**, 71 (2), pp. 592-603.
- DE GORTER, H. and Y. TSUR (1989). — **The Political Economy of Agricultural Policy and Trade**, paper prepared for IATRC Symposium **New Developments in Trade Theories : Implications for Agricultural Trade Research**, July, Quebec.
- DE JANVRY, A. (1983). — **Why Do Governments Do What They Do ? The Case of Food Price Policy**, in D.G. Johnson and E. Schuh (eds.), **The Role of Markets in World Food Economy**, Westview Press, Boulder, Colorado.
- FINGER, J.M. and A. OLECHOWSKI (eds.) (1987). — **The Uruguay Round - A Handbook on the Multilateral Trade Negotiation**, The World Bank, Washington D.C.
- FREY, B. (1978). — **Modern Political Economy**, London.
- GARDNER, B. (1988). — Recent Studies of Agricultural Trade Liberalization, Invited paper, 20th Conference of the International Association of Agricultural Economists, **Agriculture and Governments in an Interdependent World**, August, Buenos-Aires.
- GARDNER, B.L. (1989). — Economic Theory and Farm Policies, **American Journal of Agricultural Economics**, 71 (5), pp. 1165-72.
- GEBAUER, R.H. (1988). — **Non distorting Agricultural Income Support : Some Reflections on the Discussion in West Germany**, Department of Agricultural and Applied Economics, University of Minnesota, Staff Paper P88-31.
- GRAY, H.P. (1985). — **Free trade or protection ? A pragmatic analysis**, Macmillan, London.
- GUERRIERI, P. and P.C. PADOAN (1988). — **The political economy of international cooperation**, Croom Helm, London.
- HARTRIDGE, D.C. (1989). — **The Uruguay Round : the Place of Agriculture**, Invited paper to the Annual Conference of Italian Association of Agricultural Economics, October, Viterbo, Italy.
- HARVEY, D.R. (1989). — Alternatives to Present Price Policies for the Cap, **European Review of Agricultural Economics**, 16 (1), pp. 83-112.
- HATHAWAY, D.E. (1987). — **Agriculture and the Gatt : rewriting the Rules**, Institute for International Economics, Washington D.C.
- HAYAMI, Y. (1986). — **Japanese Agriculture Under Siege. The Political Economy of Agricultural Policies**, MacMillan, London.

- HILLMAN, A.L. (1989). — **The political economy of protection**, Harward Academic Publishers, Chur.
- HINE, R.C., K.A. INGERSENT, A.J. RAYNER (1989). — Agriculture in the Uruguay Round : from the Punta del Este Declaration to the Geneva Accord, **Journal of Agricultural Economics**, 40 (3), pp. 385-396.
- HONMA M. and Y. HAYAMI (1986). — Structure of Agricultural Protection in Industrial Countries, **Journal of International Economics**, 20(1/2), pp. 115-129.
- IIE - Institute for International Economics - (1988). — **Reforming World Agricultural Trade : a Policy Statement by Twentynine Professionals from Seventeen Countries**, May, Washington D.C.
- IATRC - International Agricultural Trade Research Consortium - (1988a). — **Bringing Agriculture into the Gatt : Designing Acceptable Agricultural Policies**, Summary Report of IATRC Symposium, August, Annapolis, US.
- IATRC - International Agricultural Trade Research Consortium - (1988b). — **Bringing Agriculture into the Gatt : Negotiating a Framework for Action**, Summary Report of IATRC Symposium, August, Annapolis, US.
- IATRC - International Agricultural Trade Research Consortium - (1990). — **Background Papers for Report of the Task Force on the Aggregate Measure of Support : Potential Use by Gatt for Agriculture**, IATRC Working Paper 90-1.
- JOHNSON D.G., K. HEMMI and P. LARDINOIS (1985). — **Agricultural Policy and Trade : Adjusting Domestic Programs in an International Framework**, A Report to Trilateral Commission, New York U.P., New York.
- JOSLING T. (1988). — **Modalities for using Aggregate Measures**, paper presented to the IATRC Symposium **Bringing Agriculture into the Gatt**, August, Annapolis, US.
- JOSLING T. (1989). — **Report of the Task Force on Tariffication and Rebalancing**, IATRC Working Paper, n. 89-6.
- JOSLING T. and S. TANGERMANN (1988). — « **Measuring Level of Protection in Agriculture : a Survey of Approaches and Results**, » Invited paper, XXth Conference of the International Association of Agricultural Economists, **Agriculture and Governments in an Interdependent World**, august, Buenos Aires.
- KINDLEBERGER C.P. (1988). — **The international economic order : essays of financial crisis and international public goods**, Harvester-Wheatsheaf, New York.
- KOESTER U. (1984). — **Agricultural Market Intervention and International Trade**, Paper presented at the IVth European Congress of Agricultural Economists, september, Kiel.
- KOLLSTAD C.D., and A.E. BURRIS (1986). — Imperfectly competitive equilibrium in international commodity markets, **American Journal of Agricultural Economics**, 15 68 (1), pp. 27-36.
- KRISHNA K. and M. THURSBY (1989). — Trade Policy with Imperfect Competition : a Selected Survey, **Journal of Farm Economics**, 1548 (3), pp. 711-727.
- KRUGMAN P.R. (1987a). — « **Is free trade passé** », **The Journal of Economic Perspectives**, 1 (2), pp. 131-144.
- KRUGMAN, P.R. (Ed.) (1987b). — **Strategic Trade Policy and the New International Economics**, M.I.T. Press, Cambridge, Mass.
- LEGG, W. (1988). — « **The Concept and Measurement of Producer Subsidy Equivalent and Consumer Subsidy Equivalent** », in **Agricultural Trade Policy Analysis**, October Wye College.
- MAGIERA, S. (1989). — **Report of the Task Force on Reinstrumentation of Agricultural Policies**, IATRC Working Paper, n. 89-7.
- MAHÈ, L.P. and C. Tavera (1988). — « **Bilateral Harmonization of EC and US Agricultural Policies** », **European Review of Agricultural Economics**, 15 (4), pp. 327-348.
- MARSH, J.S. (1988). — « **An EC Approach to Decoupling** », in W. Miner and D.E. Hathaway (eds.), **World Agricultural Trade : Building a Consensus**, Institute for Research on Public Policy, Ottawa.
- MATTHEWS, A. (1985). — **The Common Agricultural Policy and the Less Developed Countries**, Gill and Mac Millan, Dublin.
- McCALLA, A.F. (1966). — « **A duopoly model of world wheat pricing** », **Journal of Farm Economics**, 48 (3), pp. 711-727.
- McCALLA A.F. (1987). — **Improving policy coordination in agriculture**, Paper presented at the 1987 Benjamin E. Lippincott Symposium, **Policy coordination in World Agriculture**, April, University of Minnesota, Minneapolis.
- McCLATCHY D. (1987). — **The Concept of Producer Subsidy Equivalent (PSE) : Some Considerations with Respect to its International Negotiability**, Agriculture Canada, International Trade Policy Division, Ottawa.
- MEYERS W.H., S. DEVADOSS, M.D. HELMAR (1987). — **Agricultural Trade Liberalization : Cross-Commodity and Cross-Country Impact Products**, **Journal of Policy Modelling**, 9, (3), pp. 455-482.
- MILLER G. (1986). — **The Political Economy of International Agricultural Policy Reform**, Department of Primary Industry, Canberra.
- MINER W. and D.E. HATHAWAY (1988). — **World Agriculture in Crisis : Reforming Governments Policies**, in W. Miner and D.E. Hathaway (eds.), **World Agricultural Trade : Building a Consensus**, Institute for Research on Public Policy, Ottawa.
- MOSCHINI G. (1990). — **Economic Issues in Tariffication : an Overview**, Department of Economics Iowa State University, January, Mimeo.
- OECD (1987). — **National Policies and Agricultural Trade**, Paris.
- OECD (1989). — **Agricultural Policies, Markets and Trade - Monitoring and Outlook**, Paris.
- OECD and World Bank (1989). — **Agricultural Trade Liberalization : Implications for Developing Countries**, Joint OECD Development Centre/World Bank Symposium, october, Paris.
- OLSON M. (1971). — **The logic of collective action**, 2nd edition, Harvard U.P., Cambridge, Mass.
- OLSON M. (1983). — **The political economy of comparative growth rates**, in D. Mueller (ed.), **The political economy of growth**, Yale U.P., New Haven.
- OLSON M. (1985). — Space, organization and agriculture, **American Journal of Agricultural Economics**, 67 (5), pp. 928-37.
- OLSON M. (1986). — **The Exploitation and Subsidization of Agriculture in the Developed and Developing Countries**, in A. Maunder and U. Renborg (eds.), **Agriculture in a Turbulent World Economy**, Gower, Aldershot.
- PARIKH K.S., G. FISHER, K. FROBERG and O. GULLBRANDSEN (1988). — **Towards Free Trade in Agriculture**, IIASA, Martinus Nijoff Publisher.
- PARIKH K.S., G. FISCHER and K. FROBERG (1988). — **Agricultural trade regimes : impact on sector proportions, real incomes and hunger in the world**, **European Review of Agricultural Economics**, 15 (4), pp. 397-417.
- PELKMANS (ed.) (1985). — **Can the Cap be reformed ?**, European Institute of Public Administration, Maaswicht.
- PENDER J. (1988). — **An Alternative to PSES in Trade Negotiations**, **Choices**, 4, pp. 28-29.
- PETERS G.H. (1988). — **The Interpretation and Use of Producer Subsidy Equivalent**, **Oxford Agrarian Studies**, XVII.
- PETIT M. (1985). — **Determinants of Agricultural Policies in the United States and the European Community**, IFPRI, Research Report n. 51, Washington D.C.
- PETIT M. (1988). — **The agricultural trade confrontation between the United States and the European Community : a challenge to our profession**, **Agricultural Economics**, 2 (3), pp. 185-196.
- PETIT M., M. DE BENEDICTIS, D. BRITTON, M. DE GROOT, W. HENRICHMEYER and F. LECHI (1987). — **Agricultural Policy Formation in the European Community : the Birth of Milk Quotas and Cap Reform**, Elsevier, Amsterdam.
- RANGARAJAN L.N. (1978). — **Commodity conflict - The political economy of international commodity negotiations**, Cornell U.P., Ithaca.

- RAUSSER G. (1982). — **Political Economic Markets : PERTS and PESTS in Food an Agriculture**, *American Journal of Agricultural Economics*, 65 (5), pp. 821-833.
- RAUSSER G. and D. IRWIN (1988). — The Political Economy of Agricultural Policy Reform, *European Review of Agricultural Economics*, 15 (4), pp. 349-366.
- REEVES G. (1987). — World Agricultural Trade and the New GATT Round, *Journal of Agricultural Economics*, 38 (3), pp. 393-405.
- RESOURCES FOR THE FUTURE (1988). — **A Declaration on Agricultural Trade**, May, Washington D.C.
- ROSSMILLER G.E. (1989). — **Report of the Task Force on the Aggregate Measure of Support : Potential Use by Gatt for Agriculture**, IATRC Working Paper, n. 89-8.
- ROSSMILLER G.E. and B.J. ELLIOTT (1989). — **Agriculture in the Gatt : a Perspective from the United States**, Paper presented at the Canadian Agricultural Economics Association meetings, July, Montreal.
- ROTHSCHILD K.W. (1989). — Political Economy or Economics ? Some Terminological and Normative Considerations, *European Journal of Political Economy*, 5 (1), pp. 1-12.
- RUNGE C.F., H. VON WITZKE and S. THOMPSON (1987). — **Liberal agricultural trade as a public good : free trade versus free riding under Gatt**, Department of Agricultural and Applied Economics, University of Minnesota, Staff-Paper, pp. 87-11.
- RUNGE C.F. and G.H. STANTON (1988). — The Political Economy of the Uruguay Round Negotiation : a View from Geneva, *American Journal of Agricultural Economics*, 70 (5), pp. 1146-55.
- SADOULET E. and A. DE JANVRY (1989). — **Growth and Welfare Effects of a Gatt Agreement in Agriculture on the Developing Countries : a General Equilibrium Analysis**, OECD/World Bank Symposium on « Agricultural Trade Liberalization : Implications for Developing Countries,» Paris.
- SALVATICI L. (1990). — **Meccanismi di regolazione nelle relazioni commerciali internazionali : il caso del Gatt**, in G. Fabiani (ed.), *Tra protezionismo e liberalizzazione dei mercati*, Franco Angeli, Milano.
- SCHMITZ A. (1988). — Gatt and Agriculture : the Role of Special Interest Groups, *American Journal of Agricultural Economics*, 70 (5), pp. 994-1065.
- SCHWARTZ N.E. and S. PARKER (1988). — Measuring Government Intervention in Agriculture for the Gatt Negotiations, *American Journal of Agricultural Economics*, 70 (5), pp. 1137-1145.
- SCITOVSKY T. (1942). — A Reconsideration of the Theory of Tariffs, *Review of Economic Studies*, IX, pp. 358-389.
- Senior NELLO S.M. (1984). — An Application of Public Choice Theory to the Question of Cap Reform, *European Review of Agricultural Economics*, 11 (3), pp. 261-283.
- SNAPE R.H. (ed) (1986). — **Issues in World Trade Policies**, Mac Millan Press, London.
- TANGERMANN S. (1988). — International coordination of agricultural policy adjustment, *European review of Agricultural Economics*, 15 (4), pp. 309-326.
- TANGERMANN S., T. JOSLING and S. PEARSON (1987). — **Multilateral Negotiations on Farm Support Levels**, *World Economy*, 10 (3), pp. 265-281.
- TARDITI S., K.J. THOMSON, P. PIERANI, E. CROCI ANGELENI (eds) (1989). — **Agricultural Trade Liberalisation and the European Community**, Clarendon Press, Oxford.
- THOMPSON R.L. (1981). — **A survey of recent U.S. developments in international agricultural trade models**, D.C., USDA, ERS, Rep. n. 21, Washington.
- THURSBY M. (1988). — **Strategic Models, Market Structure and State Trading : an Application to Agriculture**, in R. Baldwin (ed.), *Trade Policy Issues and Empirical Analysis*, Chicago.
- TWEETEN L. (1988). — **Domestic Food and Agricultural Policy Research Directions**, in R.J. Hildreth, K.L. Lipton, K.C. Clayton and C.C. O'Connor (eds.), *Agriculture and Rural Areas Approaching the Twenty-First Century*, The Iowa State UP, Ames.
- TYERS R. (1989). — Developing Countries Interests in Agricultural Trade Reform, *Agricultural Economics*, n. 3.
- TYERS R., K. ANDERSON (1986). — **Distortions in World Food Markets : A Quantitative Assessment**, Background paper - *World Development Report 1986*, January, World Bank.
- TYERS R., K. ANDERSON (1988). — Liberalising OECD Agricultural Policies in the Uruguay Round ; Effects on Trade and Welfare, *Journal of Agricultural Economics*, 39 (2), pp. 197-216.
- USDA (1987). — **Government Intervention in Agriculture : Measurement, Evaluation and Implication for Trade**, Foreign Agricultural Economic Report, n. 299, Washington D.C.
- USDA (1988). — **Estimates of Producer and Consumer Subsidy Equivalent**, ERS Report, n. Ages 880127, Washington D.C.
- WARLEY T.K. (1987). — Issues Facing Agriculture in the Gatt Negotiations, *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 35 (3), pp. 515-534.
- WARLEY T.K. (1988). — **Agriculture in the Gatt : Past and Future**, Invited paper, XXth Conference of the International Association of Agricultural Economists, *Agriculture and Governments in an Interdependent World*, august, Buenos Aires.
- WINTERS A.L. (1985). — The Economic consequences of Agricultural Support : a Survey, *OECD Economic Studies*, n. 9.
- ZENO C. Mabbs and A. Dommen (1989). — **Subsidy Equivalents. Yardsticks of Government Intervention in Agriculture for the Gatt**, USDA, Economic Research Service January, Washington D.C.
- ZIETZ J. (1988). — Strategies for Dealing with Agriculture in the Uruguay Round, *Journal of Agricultural Economics*, 39 (3), pp. 382-386.
- ZIETS J. and A. VALDÈS (1986). — **The Cost of Protectionism in Developing Countries**, World Bank Staff Working Papers n. 769, World Bank, Washington, D.C.
- ZIETZ J. and A. VALDÈS (1988). — **Agriculture in the Gatt : An Analysis of Alternative Approaches to Reform**, IFPRI Research Report n. 70, november, Washington D.C.